

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 15 mars 2022

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUTL David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, L'HEVEDER Jérôme, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, VITEL Fabien

ABSENTS :

- BENOIT Jean-François donne pouvoir à BREXEL Pierrick,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- LE MAUX Thierry donne pouvoir à FORTIN Céline,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- URVOY Laurence donne pouvoir à VITEL Fabien.

SECRETAIRE DE SEANCE : JEGU Josianne

Délibération n°2022-026

Membres en exercice : 35 – Présents : 29 - Absents : 6 – Pouvoirs : 6

RESSOURCES HUMAINES MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le dernier tableau des effectifs de la collectivité nécessaire au fonctionnement des services a été adopté par délibération du Conseil municipal du 21 février 2022. Il est proposé une évolution de ce tableau comme suit :

I – Modification de grade et de DHS :

Ces modifications de grades ^{et/ou} de durées hebdomadaires de services (DHS) sont consécutives à des mobilités internes ou des recrutements extérieurs :

Service	Grade prévu/existant	Modification de grade à la suite de recrutement	DHS	Nouvelle DHS
Affaires Educatives	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	Adjoint technique	17,5	17,5
Affaires Educatives	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	Adjoint technique	17,5	17,5
Affaires Educatives	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	Adjoint technique	17,5	20

Service	Grade	Grade non modifié	DHS	Nouvelle DHS
Affaires éducatives	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	27,5	25

II – Avancement de grade :

Ces modifications sont en concordance avec les missions occupées (au 1^{er} avril 2022) :

Service	Ancien grade	Avancement de grade	DHS
Affaires éducatives	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} cl	35
Affaires éducatives	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	30
Affaires éducatives	Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint d'animation ppal 1 ^{ère} cl	35
Affaires éducatives	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	31
Affaires éducatives	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	35
Affaires éducatives	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Affaires éducatives	Agent social ppal 2 ^{ème} cl	Agent social ppal 1 ^{ère} cl	35
Affaires civiles	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} cl	30
Affaires civiles	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	35
Affaires éducatives	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35

III – Modification de grade à la suite de concours :

Ces modifications, prévues au 1^{er} avril 2022, sont en concordance avec les missions occupées :

Service	Ancien grade	Nouveau grade à la suite de concours	DHS
Police Municipale	Adjoint technique	Gardien-brigadier	35
Vie Sociale et Prévention	Agent social	Animateur ppal 2 ^{ème} cl	35

Vu la délibération n°2022-014 du 21 février 2022,

Considérant l'avis favorable du Comité Technique du 10 mars 2022,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs comme indiquées ci-dessus, avec une prise d'effet au 1^{er} avril 2022 (tableau des effectifs au 1^{er} avril 2022 ci-après),
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 5 – Mmes GOASTER. MERIAN. MM. de SALLIER DUPIN. GUYMARD. MEGRET.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 29 MAR. 2022

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature in blue ink]

Lamballe-Armor
Annexe délibération du 21 mars 2022
Tableau des effectifs au 1er avril 2022

Postes permanents - Lamballe-Armor			
Filières / catégorie / grade	Temps Complet	Temps Non Complet	Total général
Administrative	27	2	29
A	8		8
Attaché ppal	3		3
Attaché	5		5
B	4		4
rédacteur ppal 1ère cl.	2		2
Rédacteur	2		2
C	15	2	17
adjoint administratif ppal 1ère cl	5		5
adjoint administratif ppal 2ème cl	4	2	6
adjoint administratif	6		6
Animation	8	3	11
B	1		1
Animateur ppal 2ème cl	1		1
C	7	3	10
Adjoint d'animation ppal 1ère cl	1	1	2
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	3	1	4
adjoint d'animation	3	1	4
Culturelle	10		10
B	3		3
assistant de conservation ppal 1ère cl.	1		1
assistant de conservation ppal 2ème cl.	2		2
C	7		7
adjoint du patrimoine ppal 1ère cl.	2		2
adjoint du patrimoine ppal 2ème cl.	4		4
adjoint du patrimoine	1		1
Police	6		6
B	1		1
chef de service de police municipale	1		1
C	5		5
brigadier chef ppal	3		3
gardien-brigadier	2		2
Sociale	12	4	16
A	1		1
assistant socio-éducatif de 1ère cl	1		1
C	11	4	15
ATSEM ppal 1ère cl.	7	1	8
ATSEM ppal 2ème cl.	3	3	6
Agent social ppal 1ère cl	1		1
Technique	24	40	64
B	2		2
technicien ppal 2ème cl	1		1
technicien	1		1
C	22	40	62
agent de maîtrise ppal	3		3
agent de maîtrise	1	1	2
adjoint technique ppal 1ère cl	3	2	5
adjoint technique ppal 2ème cl	13	22	35
adjoint technique	2	15	17
Total général	87	49	136